

ACPIR

Rebuilding Success • Rétablir le succès

Association canadienne
des professionnels de
l'insolvabilité et de la
réorganisation

Bulletin

de la présidente du Conseil

Index

1. Nouvelles de la Fondation canadienne de l'insolvabilité
2. Mise à jour du Plan stratégique
3. Message de la présidente
4. Quoi de neuf au Comité des nouveaux membres
5. Banff, Alberta - La Conférence annuelle 2012 de L'ACPIR
6. Nouvelles des membres
8. Mis à jour du PQC

NOUVELLES DE LA FONDATION CANADIENNE DE L'INSOLVABILITÉ

La Fondation canadienne de l'insolvabilité (FCI) est de retour plus dynamique que jamais. Son conseil d'administration a approuvé une série d'activités visant à renforcer la mission de la FCI en regroupant tous les professionnels du milieu de l'insolvabilité.



Le président et directeur des opérations Mark Yakabuski avec Allan Nackan de Farber Financial Group, au récent séminaire Lunch & Learn de Toronto.

- » La FCI a lancé en novembre une nouvelle série de déjeuners-conférences à la grandeur du pays. À Montréal, Toronto, Vancouver et Halifax, **Dr. Janis Sarra** a présenté à des auditoires nombreux, les conclusions de sa récente étude intitulée : *La trousse à outils du professionnel de l'insolvabilité*, menée grâce à la Bourse de recherche commémorative Lloyd Houlden. À chaque endroit, elle a été présentée par un membre éminent du milieu de l'insolvabilité, démontrant ainsi la compétence de la FCI à diffuser les résultats de recherche et à promouvoir un dialogue du plus haut niveau.
- » La FCI a commandé une biographie en l'honneur de l'**Honorable Lloyd W. Houlden**. Cet avocat et juge réputé, décédé l'été dernier, a énormément contribué au domaine de l'insolvabilité. Cette biographie sera distribuée lors de la prochaine Conférence annuelle de droit de l'insolvabilité (ARIL) qui se tiendra à Montréal, le 8 février 2013. Elle sera aussi insérée dans le prochain magazine **Rebuilding Success**, qui paraîtra également en février. Ainsi, la FCI rejoindra près de 5 000 membres du milieu de l'insolvabilité qui auront accès à cette biographie, en hommage à l'Honorable M.le Juge Houlden et son inestimable contribution.
- » Outre la Bourse de recherche commémorative Lloyd Houlden, principal prix annuel décerné par la FCI à l'appui de recherches importantes dans le domaine de l'insolvabilité, la Fondation offre d'autres bourses plus modestes pour encourager la recherche sur d'autres aspects du système d'insolvabilité. Il est à espérer que ce nouvel outil nous permettra de promouvoir la recherche portant sur les enjeux prioritaires déterminés par l'ACPIR, en prévision de la révision de 2014 à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Les premiers formulaires de demande de candidatures pour les nouvelles « Bourses de recherche de la FCI » seront distribués en février 2013.

Avec toutes ces activités, la FCI espère promouvoir son profil et créer un important réseau de communication visant à favoriser la cohésion au sein de la grande communauté de l'insolvabilité.

MISE À JOUR DU PLAN STRATÉGIQUE

Le Plan stratégique (le Plan) a été approuvé par le Conseil d'administration de l'ACPIR en mai 2012 et présenté aux membres de l'Association au cours de l'Assemblée générale annuelle, qui a eu lieu en août dernier à Banff. Il s'agit de l'aboutissement d'une année complète de consultations, de réunions en personne, de conférences téléphoniques et de révisions. S'il est mis en œuvre de façon efficace, le Plan orientera bon nombre des activités de l'ACPIR au cours des prochaines années et contribuera à assurer sa place comme « Organisation de première ligne » pour toutes les questions ayant trait à l'insolvabilité et à la réorganisation.

Aux yeux du Comité du plan stratégique, pour que l'ACPIR puisse réaliser les objectifs ambitieux mentionnés dans le Plan, il est primordial que le président et chef des opérations en supervise la mise en œuvre courante et informe régulièrement le Comité exécutif et le Conseil d'administration des progrès réalisés. À cette fin, un Comité de mise en œuvre du Plan stratégique a été créé, composé d'anciens membres du Comité du plan stratégique, soit **Ian Penney**, **Craig Munro** et **Mark Yakabuski**, ainsi que de la présidente du Conseil **Guyline Houle** et des membres **Perry Krieger** et **Randy Kobbert**.

Le Comité de mise en œuvre du Plan stratégique a élaboré le mandat de chaque groupe de travail et précisé les principales attentes et les délais à respecter. Il s'est ensuite immédiatement attaqué au

recrutement de bénévoles. Il a été déterminé que chaque groupe de travail devait compter cinq membres, afin d'être à la fois diversifiés et fonctionnels. On a pris soin d'inclure au moins un nouveau membre au sein de chaque groupe de travail, afin d'avoir une bonne représentation géographique et, au besoin, d'équilibrer le nombre de représentants des secteurs reliés aux consommateurs et aux entreprises.

Les cinq nouveaux groupes de travail sont divisés de la façon suivante :

- » Relations avec les médias
- » Site Web
- » Révision du titre
- » Avancement des intérêts de l'insolvabilité commerciale
- » Avancement des intérêts de l'insolvabilité des consommateurs

Le Comité de mise en œuvre est parvenu à combler tous les postes avant la fin d'octobre et il a travaillé avec les présidents de chacun des groupes de travail pour qu'ils tiennent leur première réunion en novembre. Afin de s'assurer que les connaissances acquises au cours de la dernière année soient transmises adéquatement aux groupes de travail, les membres du Comité du plan stratégique original ont convenu de se rendre disponible pour soutenir **Mark Yakabuski**, président et chef des opérations de l'ACPIR, de même que les présidents de chacun des groupes de travail, afin de les appuyer dans la mise en marche de leur mandat.

■ MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Perception publique et Plan stratégique de 2012

Le nouveau Plan stratégique de l'ACPIR a été présenté à Banff, en Alberta, dans le cadre de notre Conférence annuelle 2012. Ce plan prend en considération les grandes préoccupations des membres de l'ACPIR, tout en réaffirmant les trois grands piliers définis dans le Plan stratégique de 2007, à savoir la défense des droits et intérêts, l'éducation et la reconnaissance professionnelle.

Contrairement à 2007, toutefois, le plan de 2012 met davantage l'accent sur la perception du public face à la profession et sur la difficulté de créer une image positive des syndicats et du rôle constructif qu'ils jouent dans le monde des finances. Il s'agit sans doute ici, du défi le plus important que doivent relever les membres de l'ACPIR.

Une perception publique positive : en tête de liste des priorités

Dans la foulée du plan de 2007, l'éducation a pris l'avant-scène et les innombrables heures consacrées par nos dynamiques bénévoles, ont contribué à combler le retard et à nous faire progresser en tant qu'association.

Grâce à la qualité remarquable de notre programme de qualification, les professionnels agréés de l'insolvabilité et de la réorganisation ont acquis des compétences inégalées dans le milieu de l'insolvabilité au Canada. Notre expertise professionnelle a permis d'assurer la réussite de la révision de la réglementation des licences de syndicats, grâce au mémoire présenté par l'ACPIR.

Quelles sont les prochaines étapes?

À l'heure actuelle, les membres de l'ACPIR doivent relever tout un défi pour mettre en valeur la contribution et l'incidence positive qu'ils peuvent avoir dans le monde des finances. Cette démarche demande un réel engagement et nécessite des idées novatrices et constructives.

La réussite de cette campagne reposera sur une stratégie créative, ainsi qu'un déploiement vigoureux, efficace et soutenu, qui permettra de présenter les membres de l'ACPIR sous un jour plus positif. Trois des cinq nouveaux groupes de travail mentionnés dans le plan de 2012 mettront l'accent sur l'image de marque, soit les groupes médias, site web et titre.

Le plan de 2012 prévoit également deux autres groupes de travail voués respectivement à l'avancement des intérêts de l'insolvabilité des consommateurs et à l'avancement des intérêts de l'insolvabilité commerciale. Ils auront pour mandat d'identifier et de comprendre

les questions considérées les plus importantes par l'ensemble des professionnels, qu'ils œuvrent auprès des consommateurs ou des entreprises. L'ACPIR souhaite mieux comprendre ces questions et trouver des pistes de solution. En définitive, il s'agit d'améliorer la qualité et d'accroître la pertinence des services offerts par les PAIR.

Des hommes (et des femmes!) de cœur : comment vous pouvez contribuer

Les membres du Comité du plan stratégique ont ajouté un nouveau pilier au plan : les bénévoles. La croissance, les réalisations et la réputation d'intégrité et d'excellence de l'ACPIR reposent sur le travail de bénévoles exceptionnels qui ont consacré un nombre incalculable d'heures de travail afin de provoquer et encourager l'évolution positive du changement au sein de notre association. Nous avons tous une grande dette envers ces personnes de cœur. Bien que leur tâche puisse parfois sembler ingrate, ils sont le moteur derrière chaque accomplissement de l'ACPIR.

Ne vous contentez plus du rôle de spectateur. Le moment est venu pour vous de faire partie de l'équipe et d'influencer le résultat. Votre créativité et votre engagement peuvent contribuer à changer les choses.

L'ACPIR a réalisé des choses remarquables au cours des dernières années et sa position n'a jamais été aussi bonne. Demandez à un membre de comité « quelle pourrait être votre contribution » et devenez un agent de changement. Entrez dans l'action!

« La prospérité est un grand maître; l'adversité en est un plus grand. »

- William Hazlitt



Guylaine Houle

Guylaine Houle, BCL, FCIRP

Quoi de neuf au Comité des nouveaux membres

Le Comité des nouveaux membres (CNM) a continué de mettre l'accent sur les diverses initiatives établies en janvier 2012 (le plan d'action du CNM) et de travailler très activement à leur réalisation. Au nombre des principales initiatives prévues, mentionnons les suivantes :

- » rencontrer des représentants du Bureau du surintendant des faillites (BSF) et participer aux efforts de l'avancement des intérêts de l'ACPIR;
- » appuyer le comité du PQC afin d'améliorer le processus en vue des examens de 2013;
- » promouvoir l'image de marque et la reconnaissance de la profession en améliorant le contenu du site Web de l'ACPIR, en favorisant l'utilisation des forums de discussion et en faisant connaître la profession dans les universités et les écoles;
- » accroître la participation des nouveaux membres en veillant à ce qu'ils soient représentés au sein de chaque comité de l'ACPIR et en favorisant leur participation à la conférence annuelle de l'ACPIR.

Le CNM tient à remercier sincèrement **Guylaine Houle, Kevin Brennan et Mark Yakabuski**, pour avoir contribué à positionner avec succès le CNM en tant qu'initiative importante au sein de l'ACPIR.

Réunion avec le BSF

Le CNM a eu l'occasion de rencontrer à deux reprises les membres du Comité de direction du BSF, afin de discuter de divers sujets d'intérêt à la fois pour les pairs et pour le BSF. Aussi utiles qu'informatives, les deux réunions ont permis aux participants de faire connaître leur point de vue, leurs idées et leurs opinions sur des sujets d'importance pour la profession dans son ensemble. Les sujets suivants ont été abordés :

- » l'avancement du plan d'action du CNM, y compris ses prochaines initiatives, ainsi que les défis et



Julie Mortreux, présidente du CNM

- opportunités qu'a rencontré récemment le BSF;
- » les questions ayant trait à l'insolvabilité des consommateurs, comme l'instruction sur la consultation et la discrétion du syndic reliée à l'instruction sur le revenu excédentaire;
- » les questions ayant trait à l'insolvabilité des entreprises, comme la restructuration des contrats financiers admissibles;
- » le processus d'examen oral devant jury : les difficultés qu'il présente et les possibilités qu'il offre.

Efforts du PQC

Le 9 septembre 2012, les membres du CNM ont participé à la session de formation du PQC et ils ont présenté le plan d'action du comité.

En tant que comité indépendant soucieux d'améliorer le processus 2013 de l'Examen national sur l'insolvabilité des CIRP/PAIR (ENIC) et de l'examen sur les connaissances fondamentales, le CNM a préparé un sondage afin d'obtenir l'opinion des participants au PQC sur le processus et, en particulier, sur la plateforme du site CAPTUS, les textes de l'ACPIR, les ressources didactiques, les divers devoirs et études de cas, ainsi que sur les parrains et les examens. Le sondage a été envoyé le 5 novembre 2012, aux candidats de chacun des examens et ces derniers avaient jusqu'au 23 novembre 2012 pour y répondre. Le CNM remercie tous les candidats de leur précieuse collaboration. Les résultats de ce sondage sont présentement en train d'être compilés et analysés.

Promotion de l'image de marque

Le CNM a aussi participé activement aux activités visant à faire connaître la profession au sein des universités. En janvier 2013, des représentants du CNM ainsi que le vice-président de l'ACPIR, **Paul Casey**, présenteront l'ACPIR et la profession à des étudiants ontariens de niveau universitaire. Le CNM tient à remercier tout particulièrement son membre, **Jodat Hussain**, de lui avoir offert cette superbe possibilité de recrutement et de promotion. Le CNM continuera activement d'identifier des occasions similaires afin de promouvoir l'image de marque et la reconnaissance de la profession.

Participation des nouveaux membres

Le CNM est fier d'annoncer une augmentation de la participation des nouveaux membres, qui sont maintenant représentés au sein de tous les comités et groupes de travail de l'ACPIR. Nous tenons à souligner tout particulièrement la nomination de **Crystal Buhler** (MNP Ltd.) au sein du Conseil d'administration de l'ACPIR, en tant qu'agente de liaison avec le Comité des nouveaux membres.

Le CNM est également heureux d'annoncer une hausse de la participation des nouveaux membres à la Conférence annuelle de 2012. Nous espérons que cette tendance à la hausse se maintiendra au cours des prochaines années.

Afin que le CNM puisse continuer d'atteindre ses objectifs, l'aide des nouveaux membres (c'est-à-dire les membres qui se sont joints à l'Association au cours des cinq dernières années) serait grandement appréciée. Si vous faites partie des nouveaux membres et souhaitez participer aux divers projets du CNM ou de l'ACPIR, n'hésitez pas à communiquer avec **Julie Mortreux**, présidente du CNM, par courriel à l'adresse: jmortreux@deloitte.ca

Banff, Alberta

La Conférence annuelle 2012 de l'ACPIR

Le soleil était au rendez-vous et un nombre exceptionnel de membres étaient présents pour la Conférence annuelle 2012 de l'ACPIR, tenue en août dernier à Banff. L'événement a remporté un franc succès! Les participants ont pu assister entre autre, à des séances informatives incluant les dernières nouvelles du Bureau du surintendant des faillites (BSF), présentées par **Patricia Alferez**; le rapport de notre présidente; et les mises à jour techniques de **Susan Burns** et **Dan Jukes** (consommateurs) ainsi que de **Howard Gorman** et **Kevin Barr** (entreprises); les participants ont également eu droit à des séances sur le droit matrimonial, le bureau électronique, la LPPS, la LACC et le marché intermédiaire, la libération de la faillite ainsi qu'à une mise à jour économique, en plus d'un panel de registraires et d'une séance sur la décision rendue dans l'affaire Winalta.

Nous tenons à remercier les animateurs **Janis Sarra**, le registraire **Michael Bray**, **Doug Childerhose**, **Mark Huttram**, **John Arcuri**, **Narayanan Iyer**, **J.D. Breton**, **Kelly Bourassa**, **Alexis Teasdale**, **Mica**

Arlette, **Jeff Keeble**, **Frank Bennett**, **Todd Hirsch**, la registraire **Kathy Sainty**, le registraire **Lorne Smart**, la registraire **May Jean**, **Rick Reeson** et **Darren Bieganek**.

Merci également aux membres du comité organisateur pour leur contribution remarquable, **Leanne Salyzyn**, **Jim Moses**, **Sean Fleming**, **Vanessa Grant** et **Derrick Hutchens**, qui ont travaillé sans relâche avec l'équipe de l'ACPIR pour assurer le grand succès de notre événement.

La Conférence annuelle nous a encore une fois fourni une occasion en or d'en apprendre un peu, de se relaxer, de renouer en personne avec des collègues de partout au pays et de sortir du bureau. Pour de nombreux syndics, il s'agit de l'événement professionnel de l'année! Et il ne pourrait voir le jour sans la contribution des bénévoles, des animateurs et des commanditaires. Merci à tous d'avoir fait de la conférence annuelle de 2012 : L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE!

-Bruce Alger

Rencontres et retrouvailles....



Alan Spergel, photographié ici avec **Mark Yakabuski** et **Bruce Alger**, a surpris tout le monde en remportant le Tournoi de golf des anciens présidents du Conseil, et son convoité trophée qui s'est enfin délogé de la demeure de **Larry Prentice**, où il y a siégé pendant plusieurs années.



Lors de la conférence, plusieurs membres ont participé aux activités de golf et plusieurs sont repartis avec des prix, dont **Nathalie Brault** et **Adam Hutchens**, photographiés ici avec **Bruce Alger**. Félicitations à tous les gagnants.

L'ACPIR aimerait remercier **Guy Odhams** pour avoir organisé deux fantastiques tournois de golf.

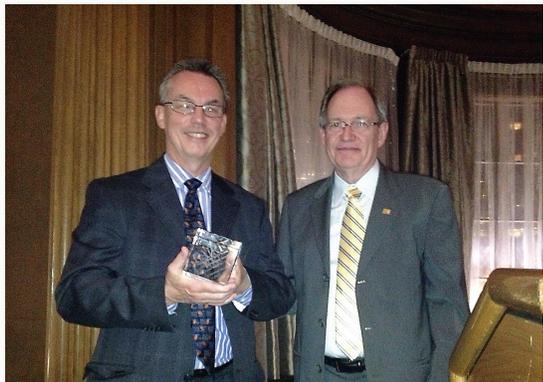
Si vous souhaitez que votre événement soit mentionné dans le prochain Bulletin de la présidente, svp envoyez tous les détails à: natalie.richard@cairp.ca

NOUVELLES DES MEMBRES

Prix et Distinctions



George Lomas, Président du comité de nomination aux prix et distinctions a fièrement remis un Fellow à deux distingués membres de l'ACPIR, soit **Kevin Brennan** et **Jean-Daniel Breton**. **Larry Prentice** a reçu le prix en l'absence de Kevin Brennan.



Le 25 septembre dernier, **Larry Prentice** a présenté le Prix du bénévole exceptionnel à **David Wood**, au cours de la «Insolvency Monthly Discussion Group», tenue à Vancouver.



Félicitations à **Arthur Blumer** qui a reçu la Médaille d'or Ernst & Young Jack Biddell – 2011, pour avoir obtenu la note la plus élevée à l'Examen national sur l'insolvabilité. La Médaille lui a été présentée par **John Page**, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'ACPIR, à Banff.





Allan Nackan, CAwCIRP, a récemment obtenu le statut de **INSOL Fellows**, aux côtés de 16 autres avocats et comptables venant des quatre coins du monde. À noter que l'on compte seulement six canadiens, incluant Mr. Nackan au sein de **INSOL Fellows**.

Les critères de sélection et les formulaires de mise en candidature pour tous les prix, soit le Fellow, le Prix commémoratif Keith G. Collins et le Prix du Bénévole Exceptionnel sont documentés en ligne, à www.cairp.ca. Veuillez noter que la période de mise en candidature pour les prix Fellow et Keith G. Collins s'étend du 1er janvier au 30 avril, tandis que les candidatures au Prix du Bénévole Exceptionnel peuvent être soumises en tout temps.

Fusions, Affiliations et Partenariat

Adrian Isaac s'est joint à Farber Financial Group de Toronto pour diriger leur Groupe de solutions au financement des petites entreprises.

Mathew M. Harris a rejoint le bureau de Deloitte & Touche à Halifax en tant que dirigeant de son Département de restructuration corporative des provinces de l'Atlantique. **Neil B. Jones** est retourné à Halifax, sa ville natale, pour travailler avec Mathew. **James S. Foran** s'est joint à Deloitte à Halifax, suite à un poste de direction en finances dans le logiciel de la santé et des fonds spéculatifs. Et **Josh Beaver** s'est également joint au bureau de Deloitte à Halifax, suite à son expérience dans l'industrie, avec un détaillant national en épicerie.

Victor Kroeger est maintenant chez MNP à Calgary.

Karen Miller s'est joint à MNP, à Barrie en Ontario.

Abakhan & Associates Inc. a le plaisir d'annoncer que les principaux associés suivants sont maintenant associés/propriétaires de la firme: **Philip McCourt, CGA, CIRP**, syndic et vice-président sénior, **Richard Robinson, CA, CIRP**, syndic et vice-président sénior, **Richard Hamilton, CMA**, vice-président et **Brett Luckin, BA**, vice-président.

L'ACPIR tient à remercier tous ses membres réguliers qui ont choisis de demeurer au sein de l'Association en tant que Membre à vie. Votre présence au sein de notre communauté de professionnels est des plus appréciées et l'Association vous invite à continuer de vous impliquer en tant que bénévoles.

In Memoriam

Nos plus sincères condoléances vont à la famille et aux amis de **Mr. Jean Robillard**, président et chef de la direction de Raymond Chabot Grant Thornton, décédé le 9 juillet dernier.

L'ACPIR croit à l'importance de reconnaître les membres qui se distinguent. N'hésitez pas à nous en faire part !

Dans chacun de ses numéros, le **Magazine Rebuilding Success** met en vedette des membres de l'ACPIR de partout au Canada qui se sont dévoués de manière exemplaire et bénévole, au sein de leur communauté. Si vous aimeriez soumettre la candidature d'un collègue ou autres personnes, veuillez transmettre les renseignements pertinents à natalie.richard@cairp.ca.

MIS À JOUR DU PQC

L'ACPIR a tenu à la fin d'octobre le premier Examen national sur l'insolvabilité des CIRP/PAIR (ENIC) du nouveau Programme de qualification des CIRP/PAIR (PQC), qui a succédé à l'Examen national sur l'insolvabilité (ENI) du Programme national de reconnaissance professionnelle en insolvabilité (PNRPI). Cet examen prend la forme d'une évaluation axée sur les compétences élaborée en fonction du profil des compétences du PQC. Ce profil, qui détermine les compétences et les aptitudes que devraient posséder les professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation récemment agréés, a été établi par un groupe diversifié de professionnels d'expérience et approuvé par les membres de l'ACPIR, en 2011. Dix-neuf membres stagiaires francophones et 128 anglophones ont rédigé l'examen d'une durée de deux jours.

Voici quelques précisions sur la différence entre l'évaluation axée sur les compétences et l'évaluation antérieure, axée sur les notes. Par le passé, les candidats à l'examen devaient principalement montrer qu'ils avaient acquis des connaissances approfondies et, dans une certaine mesure, qu'ils pouvaient reconnaître les situations où ils devaient les appliquer. L'évaluation axée sur les compétences met l'accent sur la capacité à accomplir des tâches avec un niveau de compétence adéquat. La compétence présuppose les connaissances, mais elle va plus loin en reconnaissant la nécessité d'atteindre un équilibre entre

les connaissances et la capacité de les appliquer. Pour que leur compétence soit reconnue, les candidats doivent posséder de vastes connaissances de base dans le domaine, mais cela ne suffit pas. Ils n'amélioreront pas leurs chances de réussite en faisant étalage de leurs connaissances. En fait, cette attitude pourrait parfois même réduire leurs chances en mettant en évidence leur incapacité à appliquer les connaissances, si les réponses fournies sont hors propos, futiles ou difficilement applicables.

Au moment d'élaborer les lignes directrices pour l'évaluation des questions d'examen, le Conseil de l'examen a établi un profil des éléments qui devraient ressortir dans les réponses d'un professionnel compétent, face aux différentes mises en situation présentées. La tâche représentait tout un défi. Les efforts acharnés du Conseil de l'examen, supportés par les nombreuses révisions du Comité de supervision des examens et les commentaires des candidats et des membres du PQC, ont permis de mettre au point un guide d'évaluation détaillé.

Ce document donne une orientation non seulement sur les attentes raisonnables à l'égard d'un candidat compétent, mais aussi sur les différences entre les niveaux de compétence – compétence maîtrisée, compétence acquise, compétence en voie d'acquisition, compétence minimale ou non démontrée, dans le cas des candidats n'ayant fait preuve d'aucun niveau de compétence dans une mise en

situation donnée ou pour une compétence déterminée. Les différences portent souvent sur la profondeur, l'ampleur ou la pertinence des points couverts dans la réponse. Autrement dit, les candidats n'ont rien à gagner en donnant dans leurs réponses de l'information sans rapport avec le sujet, aussi intéressante soit-elle. Le document démontre par conséquent, l'importance de lire attentivement les questions et de répondre directement à ce qui est demandé.

La dernière étape du processus consistait à élaborer les critères pour mesurer le profil d'un candidat compétent, sur la base de ses résultats à l'examen dans son ensemble. Pour réussir l'examen, les candidats doivent satisfaire à trois exigences : faire la preuve de leur compétence en matière de lois et des procédures d'insolvabilité, de leur compétence pour au moins quatre des sept autres compétences testées et d'un niveau consistant de compétence pour l'ensemble de l'examen (et non un manque de compétence complet dans un des domaines). Il est peut-être facile de satisfaire à l'une ou l'autre des exigences, mais le défi est plus grand quand il s'agit de satisfaire aux trois.

Le Comité de l'ACPIR souhaite le meilleur succès à tous les candidats pour l'Examen de 2012. Nous sommes confiants que ce nouveau programme vous équipera des outils éducatifs et professionnels nécessaires afin de réussir une longue et prospère carrière dans le domaine de l'insolvabilité et la réorganisation.